

ABONNEMENTS & ANNONCES		ÉDITION DU MATIN		TARIF D'ABONNEMENTS	
1 AN	100 francs	TOUS LES JOURS	BUREAUX & RÉDACTION	1 AN	100 francs
6 MOIS	55 francs	SIX ou HUIT PAGES	ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070	6 MOIS	30 francs
3 MOIS	30 francs		TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240	3 MOIS	15 francs
15 JOURS	10 francs			15 JOURS	5 francs

LA MANIFESTATION DU PRÉ SAINT-GERVAIS : LES PRÉPARATIFS DES RÉVOLUTIONNAIRES

Les Incidents militaires. -- Le mariage de la fille de Guillaume II

CHRONIQUE

Une aventure de voyage

Ecoutez ceci, dont je fus témoin il y a une vingtaine d'années.

J'allais par la diligence de Sienna à Rome. Nous étions six personnes dans l'intérieur : une dame entre deux âges, un notaire, un peintre, un marchand de campagne, un orfèvre en joyaux étrusques et moi-même. Dans le coupé, un Anglais, seul, deux, sec, hautain, était occupé et l'intérieur, par-dessus la banquette, un simple rideau de cuir. Ce détail est important. L'Anglais, qui ne disait rien, entendait à son aise tous nos propos.

On partait de Sienna vers minuit. Au jour, après Radicofani, les langues se délient. A midi, nous nous connaissons tous. Mais nous connaissons surtout l'histoire de la dame, dont le bavardage ne tarit-ait pas. Elle était veuve d'un avocat d'Ancone. Elle se rendait à Rome pour les fêtes du temps pascal. Elle était assurée d'une audience particulière du Saint-Père. Elle jouissait d'une agréable aisance, 14.887 livres de rentes solides. Elle se nommait Euphémie. Elle avait quarante-trois ans et trois mois.

A la nuit, nous traversons Viterbe. Puis, dans les ténèbres d'un ciel sans lune, nous entrons dans les solitudes de la campagne romaine. L'heure était bonne pour parler briguands. Le notaire nous conta trois ou quatre aventures vraiment dramatiques. En chacune d'elles, les voyageurs des diligences, berlines ou chaises de poste, avaient dû entrer à Rome sans un baïouquet.

— Oh ! dit la dame, moi, je ne crains rien. J'ai six mille francs dans chacun de mes bas, en billets de banque. Je leur lâcherai ce petit sac avec 83 francs. Qu'ils y viennent.

Il y virent sans tarder. Un coup de feu. Un sanglot, un cri, la face noire de sueur, entourant la voiture.

Le capitaine ouvrit les portières et fit descendre tout le monde sur la voie.

— Le temps me presse, dit-il. Si d'ici à dix minutes je n'ai pas dix mille francs, je fouille et je prends tout, montres, bijoux, argent, papiers et passeports. J'ai dit : dix minutes !

Alors l'Anglais hautain s'avança vers le capitaine, salua très courtoisement.

Monsieur le capitaine, l'opération sera brève. Voici Madame qui a six mille francs dans son bas de droite, six mille dans son bas de gauche. Vous aurez encore du bénéfice.

— C'est une horreur ! clama la dame.

Les autres voyageurs se taisaient. Au fond, chacun d'eux, si j'en juge par moi-même, était satisfait de ce dénouement.

— Abaissez vos bas, commanda le capitaine.

La dame tendit en sanglotant ses 12.000 francs.

Maintenant, ordonna le capitaine, qu'on remonte et qu'on file. Si quelqu'un se plaint à la police de là-bas, je serai dans deux jours à Rome et réglerai le compte du mouchard.

On se repartit. Longtemps on se tut. Quand on fut à pas mal de kilomètres, le notaire prit la parole :

— Messieurs, tolérons-nous une telle infamie ?

— Ce n'est pas très délicat, insinua l'Etrusque. Cependant...

— Allez-vous défendre cet homme ? hurla le notaire, exaspéré.

— Messieurs, disje, nous pouvons, nous devons tout arranger. Chacun de nous doit 2.000 francs à Madame. Peut-être même cet Anglais consentirait-il à payer sa part. Ainsi, avec 12 ou 1.500 francs...

— Ah ! ça ! riposta le notaire, de quoi vous mêlez-vous ? Payez tout ce qu'il vous plaira, mais laissez-nous tranquilles ! On voyage aujourd'hui avec des gens bien mal élevés.

Personne ne souffla plus mot. Nous étions résignés au fait accompli. A deux heures du matin, la diligence s'arrêtait à Rome, tout contre l'hôtel de la Minerve. Chacun de nous y prit une chambre. L'Anglais, à lui tout seul, avait retenu tout un appartement.

Vers midi, la dame d'Ancone ayant écrit à son banquier, prenait tristement son chocolat. L'Anglais sollicita l'honneur de la saluer. Il souriait et portait une rose à la boutonnière.

— Madame, je vous demande pardon pour ma trahison de cette nuit...

— Admirable trahison, Monsieur. Vous n'êtes point un gentleman.

— Madame, j'avais sur moi toute ma fortune : deux millions en banknotes d'Angleterre...

— Il fallait offrir vous-même les dix mille francs, une bagatelle pour vous.

— Oui, mais il fallait aussi découvrir, géromer ma ceinture. J'étais ruiné. Vous m'avez sauvé. Avec la bonté d'accepter ces trente mille francs, comme un faible témoignage de ma gratitude et, j'ajouterais, de la reconnaissance de la diligence entérée.

Il déposa sur la table trente billets de la Banque de France et sa rose, s'inclina et disparut.

— C'était un gentleman ! concluait-elle dévotement, chaque fois qu'elle contait l'aventure.

EMILE GEBHART.

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE VICTORIA

LA MATINÉE

Berlin, 24 mai. — L'empereur Guillaume et le Tsar ont visité ce matin l'arsenal et le musée. Le roi d'Angleterre a passé la revue du premier régiment des dragons de la garde. La foule, composée principalement de la jeunesse des écoles, s'est rendue aux alentours du château où des voitures chargées de fleurs entrent continuellement.

Presque toutes les maisons sont pavées et fleuries, ainsi que les voitures et tramways.

LA CÉRÉMONIE

Berlin, 24 mai. — Le mariage de la princesse Victoria-Louise a été célébré cet après-midi, au palais royal.

La signature du contrat a eu lieu dans la salle du grand électeur, en présence des souverains, des membres des deux familles et de tous les ministres prussiens.

Le mariage civil a précédé la cérémonie religieuse. Le grand maréchal de la cour, comte d'Eulenburg, remplissait les fonctions d'officier d'état-civil.

Au moment où les deux époux prononcèrent le « oui » sacramentel, les batteries postées dans le parc du palais, tirèrent des salves d'honneur.

Le mariage religieux a été célébré aussitôt après dans la chapelle du château. Le spectacle était grandiose. La mariée portait une robe de soie blanche et la fameuse traîne de dentelle de Silésie à laquelle plus de 100 ouvrières travaillèrent.

Le pasteur Dryander, chapelain de la cour, officia dans un silence impressionnant. Le kaiser était visiblement ému.

A l'issue de la cérémonie, le prince et la princesse de Cumberland ont été félicités par les membres du corps diplomatique et les hauts fonctionnaires.

Ce soir aura lieu le grand banquet officiel suivi de la traditionnelle danse des flambeaux.

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE VICTORIA

LES ENTRETIENS DU TSAR

Berlin, 25 mai. — Le tsar a reçu, dans l'après-midi, en audience, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Jagow, et s'est longuement entretenu avec eux.

LES SOUVERAINS ANGLAIS à BERLIN

La Reine d'Angleterre et l'Impératrice d'Allemagne

LES ENTRETIENS DU TSAR

Berlin, 25 mai. — Le tsar a reçu, dans l'après-midi, en audience, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Jagow, et s'est longuement entretenu avec eux.



LE DUC DE CUMBERLAND
LA PRINCESSE VICTORIA-LOUISE



LES SOUVERAINS ANGLAIS à BERLIN
La Reine d'Angleterre et l'Impératrice d'Allemagne

LES QUOTIDIENNES

La Préface

D'après la séance de vendredi à la Chambre, on peut se faire une idée de la tournure que prendront les prochains débats sur la loi de trois ans.

Les socialistes sont résolus à faire au projet du gouvernement une opposition acharnée, violente, obstructive. Ils comptent, pour cette besogne, sur la complicité d'un certain nombre de radicaux.

On a vu que pour combattre une simple mesure de police prise par le ministre de l'Intérieur, nos amis avaient sorti du magasin aux accessoires révolutionnaires tout l'attirail des grands jours. Les armes que MM. Vaillant, Willem et Thomas ont brandies à la tribune sont, à vrai dire, un peu usées, mais elles font encore beaucoup de bruit. Elles n'ont pu, certes, empêcher l'assemblée de donner son approbation à l'attitude du ministère vis-à-vis des fauteurs de désordre, mais il est facile de deviner ce qu'elles deviendront demain quand il s'agira de faire marcher toute la « sociale » contre la défense nationale.

Nous devons nous attendre à une explosion de haine antimilitariste et à des manœuvres dirigées à la fois contre le ministère, contre le président de la République, et contre la patrie.

Il se peut, comme dans sa complaisance présidentielle l'a proclamé vendredi M. Deschanel, que tous les adversaires de la loi de trois ans ne soient pas des antipatriotes, mais il n'est pas possible d'admettre, que ceux qui profitent des projets militaires pour « intensifier », selon leur propre expression, la propagande révolutionnaire, ne sont pas coupables du crime de lèse-patrie.

Et c'est pourquoi on ne comprend pas la faiblesse, les hésitations de l'autorité vis-à-vis des meneurs de la campagne antimilitariste.

Pourquoi le gouvernement, qui interdit la manifestation du Père-Lachaise, autorise-t-il le meeting du Pré Saint-Gervais ? C'est jouer sur les mots que de vouloir voir une différence entre ces deux démonstrations. Les socialistes ont pris soin, d'ailleurs, dans leurs journaux de samedi, de montrer à M. Barthou et à M. Klotz, que leur mesure d'ordre était inutile, puisque le Musée des Arts et Métiers est remplacé par la Butte du Chapeau-Rouge.

Si les socialistes triomphent, c'est que le gouvernement a reculé.

Maurice Aubert.

LES AFFAIRES MAROCAINES

Un Combat de la Colonne Goudein

Nous avons 2 tués et 4 blessés

Méquinez, 24 mai. — La colonne Goudein a quitté, le 21 mai, le camp du plateau d'Oulmes, laissé à la garde de deux compagnies, et s'est dirigée sur Mouley-el-Hassen où l'ennemi avait été signalé. Elle a rencontré, près d'un grand ravin, deux harkas. Ces dissidents, culbutés et mis en déroute, ont dû s'enfuir vers le Sud.

Des contingents ennemis, forts d'environ un millier d'hommes, ont effectué, peu après, un retour offensif, rapidement arrêté. Les pertes des Marocains ont été importantes.

Nous avons eu deux tués, deux blessés grièvement et deux blessés légèrement.

Parmi ces derniers figurent deux officiers. La colonne a campé, le soir, à Tassar.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LES SOUVERAINS ANGLAIS à BERLIN

La Reine d'Angleterre et l'Impératrice d'Allemagne

LES ENTRETIENS DU TSAR

Berlin, 25 mai. — Le tsar a reçu, dans l'après-midi, en audience, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Jagow, et s'est longuement entretenu avec eux.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LES SOUVERAINS ANGLAIS à BERLIN

La Reine d'Angleterre et l'Impératrice d'Allemagne

LES ENTRETIENS DU TSAR

Berlin, 25 mai. — Le tsar a reçu, dans l'après-midi, en audience, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Jagow, et s'est longuement entretenu avec eux.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LES SOUVERAINS ANGLAIS à BERLIN

La Reine d'Angleterre et l'Impératrice d'Allemagne

LES ENTRETIENS DU TSAR

Berlin, 25 mai. — Le tsar a reçu, dans l'après-midi, en audience, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Jagow, et s'est longuement entretenu avec eux.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LES SOUVERAINS ANGLAIS à BERLIN

La Reine d'Angleterre et l'Impératrice d'Allemagne

LES ENTRETIENS DU TSAR

Berlin, 25 mai. — Le tsar a reçu, dans l'après-midi, en audience, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Jagow, et s'est longuement entretenu avec eux.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LES SOUVERAINS ANGLAIS à BERLIN

La Reine d'Angleterre et l'Impératrice d'Allemagne

LES ENTRETIENS DU TSAR

Berlin, 25 mai. — Le tsar a reçu, dans l'après-midi, en audience, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Jagow, et s'est longuement entretenu avec eux.

LA SITUATION POLITIQUE

L'Entrevue de MM. Poincaré et Clémenceau

Les versions qui courent

Paris, 24 mai. — L'entrevue de M. Poincaré et de M. Clémenceau continue d'intriguer la curiosité des hommes politiques. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Clémenceau ne s'est prêté à l'interview. Ceux qui ont voulu tirer de lui le secret de son attitude de ce matin, en opposant sa demi-hostilité, évidemment voulue, aux avances de M. Poincaré, n'ont pas été plus heureux.

Un député nous a dit tenir de l'entourage de M. Barthou que ce dernier serait le promoteur de cette entrevue plutôt inattendue. « M. Barthou, a-t-il ajouté, en présence de l'hostilité que rencontre auprès des radicaux la loi de 3 ans et n'ayant pas au ministère de la guerre, un collaborateur suffisamment capable de soutenir devant la Chambre une discussion aussi lourde que celle des projets militaires, aurait envisagé l'hypothèse de la retraite volontaire ou forcée du cabinet. Mais M. Barthou ne voudrait pas se désintéresser du projet de trois ans. M. Clémenceau étant le seul parmi les radicaux susceptible de former un cabinet qui soit résolument partisan des trois ans, M. Barthou aurait conseillé à M. Poincaré de faire appel à lui pour la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais en raison de la rupture qui, au moment de l'élection de Versailles, s'est produite entre le président de la République et M. Clémenceau, il était nécessaire que les deux adversaires renouassent publiquement les relations interrompues.

LA SITUATION POLITIQUE

L'Entrevue de MM. Poincaré et Clémenceau

Les versions qui courent

Paris, 24 mai. — L'entrevue de M. Poincaré et de M. Clémenceau continue d'intriguer la curiosité des hommes politiques. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Clémenceau ne s'est prêté à l'interview. Ceux qui ont voulu tirer de lui le secret de son attitude de ce matin, en opposant sa demi-hostilité, évidemment voulue, aux avances de M. Poincaré, n'ont pas été plus heureux.

Un député nous a dit tenir de l'entourage de M. Barthou que ce dernier serait le promoteur de cette entrevue plutôt inattendue. « M. Barthou, a-t-il ajouté, en présence de l'hostilité que rencontre auprès des radicaux la loi de 3 ans et n'ayant pas au ministère de la guerre, un collaborateur suffisamment capable de soutenir devant la Chambre une discussion aussi lourde que celle des projets militaires, aurait envisagé l'hypothèse de la retraite volontaire ou forcée du cabinet. Mais M. Barthou ne voudrait pas se désintéresser du projet de trois ans. M. Clémenceau étant le seul parmi les radicaux susceptible de former un cabinet qui soit résolument partisan des trois ans, M. Barthou aurait conseillé à M. Poincaré de faire appel à lui pour la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais en raison de la rupture qui, au moment de l'élection de Versailles, s'est produite entre le président de la République et M. Clémenceau, il était nécessaire que les deux adversaires renouassent publiquement les relations interrompues.

LA SITUATION POLITIQUE

L'Entrevue de MM. Poincaré et Clémenceau

Les versions qui courent

Paris, 24 mai. — L'entrevue de M. Poincaré et de M. Clémenceau continue d'intriguer la curiosité des hommes politiques. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Clémenceau ne s'est prêté à l'interview. Ceux qui ont voulu tirer de lui le secret de son attitude de ce matin, en opposant sa demi-hostilité, évidemment voulue, aux avances de M. Poincaré, n'ont pas été plus heureux.

Un député nous a dit tenir de l'entourage de M. Barthou que ce dernier serait le promoteur de cette entrevue plutôt inattendue. « M. Barthou, a-t-il ajouté, en présence de l'hostilité que rencontre auprès des radicaux la loi de 3 ans et n'ayant pas au ministère de la guerre, un collaborateur suffisamment capable de soutenir devant la Chambre une discussion aussi lourde que celle des projets militaires, aurait envisagé l'hypothèse de la retraite volontaire ou forcée du cabinet. Mais M. Barthou ne voudrait pas se désintéresser du projet de trois ans. M. Clémenceau étant le seul parmi les radicaux susceptible de former un cabinet qui soit résolument partisan des trois ans, M. Barthou aurait conseillé à M. Poincaré de faire appel à lui pour la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais en raison de la rupture qui, au moment de l'élection de Versailles, s'est produite entre le président de la République et M. Clémenceau, il était nécessaire que les deux adversaires renouassent publiquement les relations interrompues.

LA SITUATION POLITIQUE

L'Entrevue de MM. Poincaré et Clémenceau

Les versions qui courent

Paris, 24 mai. — L'entrevue de M. Poincaré et de M. Clémenceau continue d'intriguer la curiosité des hommes politiques. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Clémenceau ne s'est prêté à l'interview. Ceux qui ont voulu tirer de lui le secret de son attitude de ce matin, en opposant sa demi-hostilité, évidemment voulue, aux avances de M. Poincaré, n'ont pas été plus heureux.

Un député nous a dit tenir de l'entourage de M. Barthou que ce dernier serait le promoteur de cette entrevue plutôt inattendue. « M. Barthou, a-t-il ajouté, en présence de l'hostilité que rencontre auprès des radicaux la loi de 3 ans et n'ayant pas au ministère de la guerre, un collaborateur suffisamment capable de soutenir devant la Chambre une discussion aussi lourde que celle des projets militaires, aurait envisagé l'hypothèse de la retraite volontaire ou forcée du cabinet. Mais M. Barthou ne voudrait pas se désintéresser du projet de trois ans. M. Clémenceau étant le seul parmi les radicaux susceptible de former un cabinet qui soit résolument partisan des trois ans, M. Barthou aurait conseillé à M. Poincaré de faire appel à lui pour la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais en raison de la rupture qui, au moment de l'élection de Versailles, s'est produite entre le président de la République et M. Clémenceau, il était nécessaire que les deux adversaires renouassent publiquement les relations interrompues.

LA SITUATION POLITIQUE

L'Entrevue de MM. Poincaré et Clémenceau

Les versions qui courent

Paris, 24 mai. — L'entrevue de M. Poincaré et de M. Clémenceau continue d'intriguer la curiosité des hommes politiques. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Clémenceau ne s'est prêté à l'interview. Ceux qui ont voulu tirer de lui le secret de son attitude de ce matin, en opposant sa demi-hostilité, évidemment voulue, aux avances de M. Poincaré, n'ont pas été plus heureux.

Un député nous a dit tenir de l'entourage de M. Barthou que ce dernier serait le promoteur de cette entrevue plutôt inattendue. « M. Barthou, a-t-il ajouté, en présence de l'hostilité que rencontre auprès des radicaux la loi de 3 ans et n'ayant pas au ministère de la guerre, un collaborateur suffisamment capable de soutenir devant la Chambre une discussion aussi lourde que celle des projets militaires, aurait envisagé l'hypothèse de la retraite volontaire ou forcée du cabinet. Mais M. Barthou ne voudrait pas se désintéresser du projet de trois ans. M. Clémenceau étant le seul parmi les radicaux susceptible de former un cabinet qui soit résolument partisan des trois ans, M. Barthou aurait conseillé à M. Poincaré de faire appel à lui pour la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais en raison de la rupture qui, au moment de l'élection de Versailles, s'est produite entre le président de la République et M. Clémenceau, il était nécessaire que les deux adversaires renouassent publiquement les relations interrompues.

LA SITUATION POLITIQUE

L'Entrevue de MM. Poincaré et Clémenceau

Les versions qui courent

Paris, 24 mai. — L'entrevue de M. Poincaré et de M. Clémenceau continue d'intriguer la curiosité des hommes politiques. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Clémenceau ne s'est prêté à l'interview. Ceux qui ont voulu tirer de lui le secret de son attitude de ce matin, en opposant sa demi-hostilité, évidemment voulue, aux avances de M. Poincaré, n'ont pas été plus heureux.

Un député nous a dit tenir de l'entourage de M. Barthou que ce dernier serait le promoteur de cette entrevue plutôt inattendue. « M. Barthou, a-t-il ajouté, en présence de l'hostilité que rencontre auprès des radicaux la loi de 3 ans et n'ayant pas au ministère de la guerre, un collaborateur suffisamment capable de soutenir devant la Chambre une discussion aussi lourde que celle des projets militaires, aurait envisagé l'hypothèse de la retraite volontaire ou forcée du cabinet. Mais M. Barthou ne voudrait pas se désintéresser du projet de trois ans. M. Clémenceau étant le seul parmi les radicaux susceptible de former un cabinet qui soit résolument partisan des trois ans, M. Barthou aurait conseillé à M. Poincaré de faire appel à lui pour la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais en raison de la rupture qui, au moment de l'élection de Versailles, s'est produite entre le président de la République et M. Clémenceau, il était nécessaire que les deux adversaires renouassent publiquement les relations interrompues.

LA SITUATION POLITIQUE

L'Entrevue de MM. Poincaré et Clémenceau

Les versions qui courent

Paris, 24 mai. — L'entrevue de M. Poincaré et de M. Clémenceau continue d'intriguer la curiosité des hommes politiques. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Clémenceau ne s'est prêté à l'interview. Ceux qui ont voulu tirer de lui le secret de son attitude de ce matin, en opposant sa demi-hostilité, évidemment voulue, aux avances de M. Poincaré, n'ont pas été plus heureux.

Un député nous a dit tenir de l'entourage de M. Barthou que ce dernier serait le promoteur de cette entrevue plutôt inattendue. « M. Barthou, a-t-il ajouté, en présence de l'hostilité que rencontre auprès des radicaux la loi de 3 ans et n'ayant pas au ministère de la guerre, un collaborateur suffisamment capable de soutenir devant la Chambre une discussion aussi lourde que celle des projets militaires, aurait envisagé l'hypothèse de la retraite volontaire ou forcée du cabinet. Mais M. Barthou ne voudrait pas se désintéresser du projet de trois ans. M. Clémenceau étant le seul parmi les radicaux susceptible de former un cabinet qui soit résolument partisan des trois ans, M. Barthou aurait conseillé à M. Poincaré de faire appel à lui pour la présidence du conseil et le portefeuille de la guerre, mais en raison de la rupture qui, au moment de l'élection de Versailles, s'est produite entre le président de la République et M. Clémenceau, il était nécessaire que les deux adversaires renouassent publiquement les relations interrompues.

Chronique Féminine

Le mauvais caractère chez la Femme

Toute petite, j'écoutais volontiers, les soirs d'hiver, les vieux contes pittoresques qu'aiment tant les enfants. L'un d'eux m'est resté : Saint Pierre, incorruptible et vigilant gardien du paradis, reprenait sévèrement les pauvres pêcheurs à qui Dieu pardonnait dans sa miséricorde.

Un jour, une femme se présente, toute fière des attestations de nombreuses et pieuses confrères. Cette femme avait pratiqué bien des vertus, elle était ordonnée, honnête, laborieuse, vigilante, courageuse, rien à lui reprocher, à part un mauvais caractère. Cette fois, saint Pierre ouvre toute grande la porte du paradis. Mais, contre toute attente, le Maître tout-puissant, toujours si bon, intervint : « Pas de maussades personnes ici. Les femmes désagréables font trop souffrir sur la terre... vous repassez. »

Dans sa familiarité naïveté, qu'elle est profonde et vraie cette légende ! Qu'il est donc nécessaire de faire comprendre aux femmes, aux jeunes filles, qu'un mauvais caractère départe toutes les vertus !

L'humeur maussade, cela est si peu féminin ! La femme est faite pour sourire, pour charmer ; elle doit être, avant tout, le confort et la douceur du foyer.

Que sert l'intérieur le mieux tenu, si le mari, le père de famille, rentrant harassé de son labeur, fatigué des affaires, n'y trouve d'autre accueil que celui d'un visage maussade ?

Parce qu'elles sont ménagères accomplies, compagnes dévouées, économes, et travailleuses, trop de femmes se croient permis en revanche, de montrer une attitude révoltée.

Si à l'effort que traduisent leurs vertus, elles ajoutent celui de la discipline du caractère, quel rayon de soleil sur la vie quotidienne !

La femme qui a mauvais caractère empêche son existence et celle des siens !

Pauvre père, pauvre mari, sans doute la maison reluit, tout est ordonné, l'épouse est fidèle et sûre ; qui sait si, tout bas, il ne souhaiterait pas un peu moins de zèle avec un peu plus de douceur et d'aménité ?

Si ces mauvais caractères pouvaient se rendre compte de la peine qu'ils causent ! Je connais de ces personnes pleines de mérite, mais que l'on n'aborde jamais, hélas ! sans un serrement de cœur ! On vit autour d'elles dans la contrainte et l'appréhension. Le jeune garçon rentrant du collège, le mari même, de ses affaires, s'informent d'abord tout bas : « Maman est-elle de bonne humeur aujourd'hui ? » comme on demande : « le baromètre est-il au beau ? »

Combien loin du respect qu'inspire un caractère ferme, cette crainte du « mauvais caractère » ! Un bon caractère est la première preuve d'amour à donner aux siens. Il est beau, il est méritoire, de conserver une humeur sereine au milieu des soucis et des fatigues de la vie ménagère.

Un grand philosophe chrétien n'a-t-il pas dit que notre premier devoir de femme était « de garder la paix et la douceur avec ceux avec qui nous vivons ? »

Trop souvent on reproche à la vertu d'être maussade. Gardons-nous de pleurer de mépris à cette critique. La femme forte n'est ni criarde, ni boudeuse, ni querelleuse. Elle gouverne ses nerfs et son humeur comme elle gouverne sa maison. L'atmosphère de la femme doit être ensoleillée. Et le dévouement qui sourit est le seul qui mérite le ciel. Rappelons-nous le vieux conte d'autrefois.

PERVENCHE.

CONTRE LA LOI DE TROIS ANS

La Manifestation du Pré St-Gervais

UNE REUNION A LA C. G. T.

Paris, 24 mai. — Les dirigeants de la C. G. T. se sont réunis cet après-midi, à trois heures et demie, sous la présidence de M. Jolhaux, en vue de statuer sur les mesures à prendre au sujet de la campagne entreprise contre les trois ans.

MM. Bled et Minot de l'Union des syndicats de la Seine assistaient à la séance. Cette réunion avait principalement pour but de décider s'il y avait lieu pour la C. G. T. de participer officiellement demain, à la manifestation du Pré Saint-Gervais.

Les dirigeants du Comité Confédéral de l'Union des Syndicats de la Seine ont rédigé un manifeste par lequel ils engagent tous les ouvriers syndiqués, à venir en masse à la manifestation de demain, du parti socialiste-unifié. Ils demandent aux organisations ouvrières de se conformer aux prescriptions arrêtées par la Fédération de la Seine du parti.

Ils ont décidé en outre de renvoyer à une date ultérieure la manifestation, qu'ils devaient organiser le 1er juin.

LES MESURES D'ORDRE

Paris, 24 mai. — On pense généralement que la manifestation se déroulera dans le calme, grâce aux mesures d'ordre exceptionnelles que la préfecture de police a prises.

MM. Hennion, préfet de police, et Touay, directeur de la police municipale, se sont concertés hier et aujourd'hui à ce sujet.

Une nouvelle réunion se tiendra dans le cabinet de M. Hennion.

Le directeur de la police municipale, les commissaires de police, les officiers de paix assisteront à cette réunion à laquelle est également convié le colonel de la garde républicaine.

Aucun attroupement ne sera toléré dans

LES MESURES D'ORDRE

Paris, 24 mai. — On pense généralement que la manifestation se déroulera dans le calme, grâce aux mesures d'ordre exceptionnelles que la préfecture de police a prises.

MM. Hennion, préfet de police, et Touay, directeur de la police municipale, se sont concertés hier et aujourd'hui à ce sujet.

Une nouvelle réunion se tiendra dans le cabinet de M. Hennion.

Le directeur de la police municipale, les commissaires de police, les officiers de paix assisteront à cette réunion à laquelle est également convié le colonel de la garde républicaine.

Aucun attroupement ne sera toléré dans

LES MESURES D'ORDRE

Paris, 24 mai. — On pense généralement que la manifestation se déroulera dans le calme, grâce aux mesures d'ordre exceptionnelles que la préfecture de police a prises.

MM. Hennion, préfet de police, et Touay, directeur de la police municipale, se sont concertés hier et aujourd'hui à ce sujet.

Une nouvelle réunion se tiendra dans le cabinet de M. Hennion.

Le directeur de la police municipale, les commissaires de police, les officiers de paix assisteront à cette réunion à laquelle est également convié le colonel de la garde républicaine.

Aucun attroupement ne sera toléré dans

LES MESURES D'ORDRE

Paris, 24 mai. — On pense généralement que la manifestation se déroulera dans le calme, grâce aux mesures d'ordre exceptionnelles que la préfecture de police a prises.

MM. Hennion, préfet de police, et Touay, directeur de la police municipale, se sont concertés hier et aujourd'hui à ce sujet.

Une nouvelle réunion se tiendra dans le cabinet de M. Hennion.

Le directeur de la police municipale, les commissaires de police, les officiers de paix assisteront à cette réunion à laquelle est également convié le colonel de la garde républicaine.

Aucun attroupement ne sera toléré dans

LES MESURES D'ORDRE

Paris, 24 mai. — On pense généralement que la manifestation se déroulera dans le calme, grâce aux mesures d'ordre exceptionnelles que la préfecture de police a prises.

MM. Hennion, préfet de police, et Touay, directeur de la police municipale, se sont concertés hier et aujourd'hui à ce sujet.

Une nouvelle réunion se tiendra dans le cabinet de M. Hennion.

Le directeur de la police municipale, les commissaires de police, les officiers de paix assisteront à cette réunion à laquelle est également convié le colonel de la garde républicaine.

Aucun attroupement ne sera toléré dans

LES MESURES D'ORDRE

Paris, 24 mai. — On pense généralement que la manifestation se déroulera dans le calme, grâce aux mesures d'ordre exceptionnelles que la préfecture de police a prises.

MM. Hennion, préfet de police, et Touay, directeur de la police municipale, se sont concertés hier et aujourd'hui à ce sujet.

Une nouvelle réunion se tiendra dans le cabinet de M. Hennion.

Le directeur de la police municipale, les commissaires de police, les officiers de paix assisteront à cette réunion à laquelle est également convié le colonel de la garde républicaine.

Aucun attroupement ne sera toléré dans

INFORMATIONS

A l'Académie des Sciences Morales

Paris, 24 mai. — Aujourd'hui, en grand salon Nicolas Michaloff, dit associé étranger de l'Académie des Sciences Morales, a été introduit selon son habitude, M. Fagniez, qui présidera la séance de la séance de la soirée à laquelle sera présentée la thèse de M. Fagniez.

Le Président de la séance, de la valeur de 2.000 francs.